

# CAHIERS DE KARNAK



CINQUANTENAIRE

16



CFEETK 1967-2017

Centre franco-égyptien d'étude des temples de Karnak

2017

Centre franco-égyptien d'étude des temples de Karnak

MAE-USR 3172 du CNRS

CAHIERS DE  
**KARNAK 16**  
2017



Presses du Ministère des Antiquités d'Égypte

Responsable éditorial : Christophe Thiers  
Membres du comité éditorial : Sébastien Biston-Moulin, Anaïs Tillier  
Mise en page : Véronique Puelle  
Traduction des résumés arabes : Mona Abady Mahmoud, Ahmed Nasseh, Mounir Habachy

En couverture : la salle hypostyle de Karnak  
Photographie CFEETK n° 187420 © CNRS-CFEETK/É. Saubestre

First Edition 2017

All rights reserved. No part of this publication may be produced, stored, or transmitted in any form or by any means, electronic or mechanical, including photocopy, recording, or any other information Storage and retrieval system, without prior permission in writing from the Publisher.

Dar al Kuttub Registration No. : 25078/2017

ISBN : 978-977-6420-28-1

Printed by Ministry of Antiquities Press

## SOMMAIRE

### **Abdalla Abdel-Raziq**

Two New Fragments of the Large Stela of Amenhotep II in the Temple of Amun-Re at Karnak ..... 1-11

### **Ahmed al-TaHER**

A Ptolemaic Graffito from the Court of the 3rd Pylon at Karnak ..... 13-26

### **Guillemette Andreu**

L'oie d'Amon à Deir el-Médina ..... 27-37

### **Sébastien Biston-Moulin, Mansour Boraik**

Some Observations on the 1955-1958 Excavations in the *Cachette* Court of Karnak ..... 39-51

### **Mansour Boraik, Christophe Thiers**

A few Stone Fragments Found in front of Karnak temple ..... 53-72

### **Silke Caßor-Pfeiffer**

Milch und Windeln für das Horuskind. Bemerkungen zur Szene *Opet* I, 133-134 (= KIU 2011) und ihrem rituellen Kontext. *Karnak Varia* (§ 5) ..... 73-91

### **Guillaume Charloux, Benjamin Durand, Mona Ali Abady Mahmoud, Ahmed Mohamed Sayed Elnasseh**

Le domaine du temple de Ptah à Karnak. Nouvelles données de terrain ..... 93-120

### **Benoît Chauvin**

Richard Chauvin, « Surveillant européen » à Karnak, « Installateur » au Musée du Caire (1899-1903) ..... 121-138

**Silvana Cincotti**

De Karnak au Louvre : les fouilles de Jean-Jacques Rifaud ..... 139-145

**Romain David**

Quand Karnak n'est plus un temple... Les témoins archéologiques de l'Antiquité tardive ..... 147-165

**Gabriella Dembitz**

Les inscriptions de Ramsès IV de l'allée processionnelle nord-sud à Karnak révisées.

*Karnak Varia* (§ 6) ..... 167-178**Luc Gabolde**Les marques de carriers mises au jour lors des fouilles des substructures situées à l'est du VI<sup>e</sup> pylône ..... 179-209**Jean-Claude Golvin**Du projet bubastite au chantier de Nectanébo I<sup>er</sup>.

Réflexion relative au secteur du premier pylône de Karnak ..... 211-225

**Jean-Claude Goyon**

Le kiosque d'Osorkon III du parvis du temple de Khonsou : vestiges inédits ..... 227-252

**Amandine Grassart-Blésès**

Les représentations des déesses dans le programme décoratif de la chapelle rouge d'Hatchepsout à Karnak : le rôle particulier d'Amonet ..... 253-268

**Jérémy Hourdin**L'avant-porte du X<sup>e</sup> pylône : une nouvelle mention de Nimlot (C), fils d'Osorkon II à Karnak.*Karnak Varia* (§ 7) ..... 269-277**Charlie Labarta**Un support au nom de Sobekhotep Sékhemrê-Séouadjtaouy. *Karnak Varia* (§ 8) ..... 279-288**Françoise Laroche-Traunecker**

Les colonnades éthiopiennes de Karnak : relevés inédits à partager ..... 289-295

**Frédéric Payraudeau**Une table d'offrandes de Nitocris et Psammétique I<sup>er</sup> à Karnak... Nord ? ..... 297-301**Stefan Pfeiffer**

Die griechischen Inschriften im Podiumtempel von Karnak und der Kaiserkult in Ägypten.

Mit einem 3D-Modell von Jan Köster ..... 303-328

## SOMMAIRE

### **Mohamed Raafat Abbas**

The Town of Yenoam in the Ramesside War Scenes and Texts of Karnak ..... 329-341

### **Vincent Rondot**

Très-Puissant-Première-Flèche-de-Mout.

Le relief de culte à *Âa-pehety* Cheikh Labib 88CL681+94CL331 ..... 343-350

### **François Schmitt**

Les dépôts de fondation à Karnak, actes rituels de piété et de pouvoir ..... 351-371

### **Emmanuel Serdiuk**

L'architecture de briques crues d'époque romano-byzantine à Karnak :

topographie générale et protocole de restitution par l'image ..... 373-392

### **Hourig Sourouzian**

Une statue de Ramsès II reconstituée au Musée de plein air de Karnak ..... 393-405

### **Anaïs Tillier**

Les grands bandeaux des faces extérieures nord et sud du temple d'Opet. *Karnak Varia* (§ 9) ..... 407-416

### **Ghislaine Widmer, Didier Devauchelle**

Une formule de malédiction et quelques autres graffiti démotiques de Karnak ..... 417-424

### **Pierre Zignani**

Contrôle de la forme architecturale et de la taille de la pierre.

À propos du grand appareil en grès ..... 425-449

**English Summaries** ..... 451-457

## DE KARNAK AU LOUVRE : LES FOUILLES DE JEAN-JACQUES RIFAUD

Silvana Cincotti

**A**U COURS DES DERNIÈRES ANNÉES, la personnalité de Jean-Jacques Rifaud a reçu une plus grande attention et a suscité l'intérêt de la communauté des égyptologues. Plusieurs articles lui ont été consacrés <sup>1</sup>, ainsi qu'une monographie publiée en 2014 <sup>2</sup>, coordonnée par le Musée Royal de Mariemont, avant même une exposition en 1998 <sup>3</sup> et une thèse soutenue en 2015 <sup>4</sup>.

Le cadre privilégié pour de telles recherches est constitué par le Fonds Rifaud conservé à la *Bibliothèque publique et universitaire* de Genève, l'une des plus intéressantes collections de documents inédits en raison de la quantité et de l'importance des données qui la composent. Il s'agit d'un corpus de documents qui ont été retrouvés au moment du décès de Jean-Jacques Rifaud, dans la chambre qu'il occupait à Genève, rue Winkelried n° 6 <sup>5</sup>. Des lettres, des souvenirs personnels, des comptes et des dessins constituent un matériau hétérogène à partir duquel nous pouvons obtenir un grand nombre d'informations. Ces manuscrits représentent concrètement la

1. On verra en particulier, M. AZIM, « La Notice analytique des voyages de J.-J. Rifaud », *GM* 143, 1994, p. 7-19 ; *id.*, *Karnak et sa topographie II. Les relevés anciens du temple d'Amon-Rê de 1589 aux années 1820*, Monographie du CRA 31, Paris, 2012, p. 293-324 ; Z. BARTON, « Jean-Jacques Rifaud és Dzsehutimesz thébai sírja (TT 32) - Egy szarkofágfedél szállításának kérdése », *Ókor* 2004/2, p. 52-58 ; S. CINCOTTI, « “Les fouilles dans le Musée” : la collection égyptienne de Turin et les Fonds Rifaud », *Karnak* 14, 2013, p. 279-285 ; M. PATANE, « Nouvelles recherches sur le voyageur J.-J. Rifaud (1786-1852) », *GM* 135, 1993, p. 73-75 ; *id.*, « Quelques recherches d'archives concernant Jean-Jacques Rifaud », dans *L'Égyptologie et les Champollion*, Grenoble, 1994, p. 91-94 ; A.-M. PFISTER, « La vie errante d'un voyageur du XIX<sup>e</sup> siècle : Jean-Jacques Rifaud », *Musées de Genève* 17, juillet-août 1961, p. 8-10 ; *id.*, *Revue mensuelle des Musées & Collections de la Ville de Genève* n° 18, septembre 1961, p. 15-17 ; S. SAUNERON, J. YOYOTTE, « Le texte hiéroglyphique Rifaud », *BIFAO* 50, 1952, p. 107-117 ; J. YOYOTTE, « À la recherche d'un explorateur marseillais disparu, Jean-Jacques Rifaud », dans D. Jacobi (éd.), *Pascal Coste. Toutes les Égypte*, Bibliothèque municipale de Marseille, Marseille, 1998, p. 221-234.
2. M.-C. BRUWIER, W. CLAES, A. QUERTINMONT (éd.), « *La Description de l'Égypte* » de Jean-Jacques Rifaud (1813-1826), Bruxelles, 2014.
3. M.-C. BRUWIER, N. BAUM, J.-J. FIECHTER, M. MALAISE (éd.), *L'Égypte au regard de J.-J. Rifaud. 1786-1852 : Lithographies conservées dans les collections de la Société royale d'Archéologie, d'Histoire et de Folklore de Nivelles et du Brabant wallon*, Nivelles, 1998.
4. S. CINCOTTI, « *Karnak est en paix* ». *Analyse et étude des pièces provenant du temple de Karnak et appartenant au Musée Égyptien de Turin*, thèse de doctorat soutenue à l'Université de Montpellier 3 – UMR 5140 en décembre 2015. Je voudrais remercier Fr. Servajean et Chr. Thiers qui ont encadré ce travail.
5. A.-M. PFISTER, *Musées de Genève* 17, juillet-août 1961, p. 8-10 ; *id.*, *Revue mensuelle des Musées & Collections de la Ville de Genève* n° 18, septembre 1961, p. 15-17.

possibilité de développer une perspective privilégiée sur la redéfinition des débuts de l'égyptologie, se plaçant au carrefour de la naissance de la discipline, de la création des collections égyptologiques les plus importantes, des études prosopographiques et de la recontextualisation archéologique.

Dans son ensemble, l'étude de ce fonds n'en est qu'à ses débuts.

### 1. Jean-Jacques Rifaud à Karnak

Né à Marseille le 28 novembre 1786, Jean-Jacques Rifaud fut l'un des collaborateurs du consul français Bernardino Drovetti au service duquel il a travaillé pendant une longue période en Égypte, en particulier à Louqsor. Grâce aux études réalisées sur le Fonds Rifaud, nous savons que pendant sept années (1817-1823) Rifaud a principalement consacré son activité de fouilles dans l'enceinte sacrée de Karnak, travaillant également à Médamoud et, plus tard, à Gourna et à Coptos.

Il participa à de nombreux travaux, en étroite collaboration avec un grand nombre de chercheurs : Giovanni Battista Belzoni, Giovanni Finati, Frédéric Cailliaud, Giovanni Anastasi, Antonio Lebolo, Joseph Rossignana, personnes avec qui il a eu des relations souvent conflictuelles.

Il a également connu Louis Nicolas Philippe Auguste comte de Forbin, directeur général des Musées de France, et donc du Louvre. Forbin se rendit en Égypte entre 1817 et 1818, avec pour mission l'achat d'œuvres d'art pour le Louvre<sup>6</sup>. De ces jours passés en Égypte, il écrit<sup>7</sup> :

*Je passais presque toutes mes journées chez M. Drovetti. Quoiqu'il eût déjà fait embarquer pour Livourne une grande partie de sa collection, je vis encore, chez lui des médailles de la plus extreme rareté. Il faudrait tout décrire, tout mériterait, une analyse. Ce cabinet curieux est rangé dans un ordre si parfait, qu'on y apprend l'histoire de l'Égypte par les monumens en peu d'heures et de la manière la plus intéressante et la plus certaine. Les Arabes assiégent sans cesse le kan où habite M. Drovetti : chacun apporte des momies, des bronzes, des monnaies, et parfois des camées.*

Forbin a passé la plupart de son temps en Égypte, visitant les ruines et les temples, y compris le temple de Karnak, où il fit des fouilles pour son propre compte. Il fut l'un de ceux qui proposèrent au gouvernement français d'acheter la collection du consul français et les négociations avancèrent à tel point que Forbin put se permettre de demander officiellement<sup>8</sup> :

*(...) un état exact et complete de votre Collection, 2° de savoir sur quel point elle se trouve réunie à présent, si vous en avez encore partie à Alexandrie et partie à Livourne, 3° quel prix vous attachez à votre collection, et quelle condiction vous stipuleriez. (...) Veuillez bien me répondre directement et*

6. Certains épisodes de cette vie à l'ombre des magnifiques temples de Karnak, de Louqsor et de la Vallée des Rois nous conduisent à la naissance des plus importantes collections européennes. Dans le Fonds Rifaud (Bibliothèque de Genève Ms. suppl. 113 f. 91 v° et encore sur l'acquisition des œuvres de la part du Louvre, dans Ms. suppl. 112 f. 12), certaines notes concernent les statues de Sekhmet que Forbin acheta à Belzoni et qui aujourd'hui sont conservées au Louvre : *M. le Comte de Forbin a son passage a Thebes fit l'acquisition de deux statues qui appartenat a Belzoni et les fit anbraquer pour les faire venir jusq'è Alexandria M. Drovetti sachant que les duex statues rapresentant le lion et la vierge descendet le Nil, il lut aussitout l'idee que setet de quelles que j'avais decouvert dont j'avais donné la preferance a M. le Comte de Forbin et quelques jour apres je reçu una de ses lettres par le quelle il me diset que j'avais fait des bonnes affaires avec M. de Forbin mais que je n'avez pas pansée a lui (...)*. La lecture des pages du Fonds permet de mieux comprendre les causes et les circonstances des événements. Un certain nombre de statues retrouvées, parmi lesquelles quelques Sekhmet, avaient été laissées à Rifaud comme paiement. Elles lui revenaient de droit comme rémunération pour son travail, les mêmes dont Drovetti pensait qu'elles avaient été vendues par Rifaud à Forbin.

7. L. N. P. A. DE FORBIN, *Voyage dans le Levant, en 1817 et 1818*, Paris, 1819, p. 312-313.

8. S. CURTO, L. DONATELLI, *Bernardino Drovetti. Epistolario*, Turin, 1985, p. 128-129.



*le plus promptement possible d'une façon positive et cathégorique. Je mettrai votre lettre sous les yeux du Ministre.*

Nous savons que les négociations n'aboutirent pas et que la collection dite *drovettiana* fut achetée par le roi piémontais Carlo Felice, au début de l'année 1824. Ce n'est que dans un second temps qu'une nouvelle collection mise en place par Bernardino Drovetti est acquise par la France, en 1827. Toutefois, quelques-unes des statues que Rifaud a déterrées à Karnak, en les recevant à titre de paiement<sup>9</sup>, furent ensuite vendues au Louvre.

C'est ici que nous pouvons croiser l'histoire de Jean-Jacques Rifaud et de ses fouilles à Karnak avec la collection du Louvre<sup>10</sup>.

## 2. Les statues Louvre A 24 et A 12

Les nombreuses statues trouvées par Rifaud à Karnak ont toutes un point commun : elles quittent l'Égypte pour rejoindre les collections d'art les plus importantes du monde, le British Museum, le Musée des Antiquités Égyptiennes de Turin, le Louvre, les musées de Berlin et de Munich. Dans ce contexte, l'étude du Fonds Rifaud, se révèle très importante pour éclairer leur découverte, leur transport et leurs modalités d'acquisitions.

La première de ces statues, conservée au Musée du Louvre, provient des fouilles entreprises par Rifaud dans la première cour du temple de Karnak. Il s'agit de la statue trouvée au temple reposoir de Séthi II<sup>11</sup>, à côté de celle aujourd'hui conservée à Turin (inv. 1383)<sup>12</sup>. Les deux statues sont en quartzite, de près de cinq mètres de haut, représentant le pharaon debout, en porte-en-seigne. Des deux statues, Bernardino Drovetti se réserva la mieux conservée, alors que la seconde, légèrement abîmée, fut vendue par Rifaud directement en Égypte, car le prix du transport vers les ports européens était trop élevé. L'acquéreur de la statue était M. de Locke, un

9. Il est intéressant de souligner que les statues reçues par Rifaud en paiement lui posaient un problème logistique et des coûts de transport. Ce fut le cas des statues trouvées à San, l'ancienne Tanis, sur lesquelles Rifaud écrit : (...) *a cause que je lisset deux colosses a San et autres antiquites enfouies, de preference de me tourner sur le liex pour les faire enlever mais jave si tellement renoncé a cette operation (...)*, Bibliothèque de Genève Ms. suppl. 112 f. 84. Ou encore : (...) *je les avais lesses sur leurs places et dans les fouilles mon anvoÿes navait pas ases de conaissance pour se genre de travail pour an lever des tels poids et pour cette annee ils restere inci recouverts de sable que jaivait fait jeter par dessous pour les metres a labris de la mechausate de quelques arabes fanatique qui les aret mutilee ci elles usse reste a decouvert enfin le partage se fit et resta un colosse pour chaque mais quelle difficulte pour pouvoir saranger avec un homme qui ne voulet que se qui voulet (...)*, Bibliothèque de Genève Ms. Suppl. 113 f. 80.

10. Rappelons brièvement pour mémoire que non seulement quelques-unes des statues trouvées par Rifaud à Karnak se rapportent à la collection du Louvre, mais aussi celles trouvées par Rifaud à Tanis. Dans les manuscrits genevois on lit : (...) *alors il formait un second cabinet qui la vandu au Museoum de Charle dix pour 150 Mille francs et dans cette derniere vante se trouvet quelques estatues qui javait decouvert en 1825 a San au l'ancien Tanis les colosses dont il faiset partie de mes fouilles a Sant un etet transporte a Livorne (...)*, Bibliothèque de Genève Ms. suppl. 113 f. 78 v<sup>o</sup>. En lisant les pages du Fonds, il est clair que Rifaud souhaitait que la collection soit vendue à la France. Il rappelle qu'à l'arrivée des œuvres découvertes par lui, les grandes statues provenant des fouilles de Karnak et puis de Tanis, avaient fourni l'éclat nécessaire à la collection, qui dorénavant pouvait être accueillie dignement dans les vastes salles du Louvre : (...) *sans moi son cabinet seret encore invendu vu que se n'ete que des petits objets et que M. le Comte de Forbin nomet porinchinelle car diset il nous avans a Paris des vastes appartements ramplir de ces petites figurines et nous n'avans au Luvre auqunne salle propice pour les y les placer (...)*, Bibliothèque de Genève Ms. suppl. 113 f. 85 v<sup>o</sup>.

11. Louvre A 24 ; Chr. BARBOTIN, *Les Statues égyptiennes du Nouvel Empire. Statues royales et divines*, Paris, 2007, I, p. 100-102 (48), II, p. 143-145.

12. Turin inv. 1383 ; A. FABRETTI, « Catalogue de la collection d'antiques de M. le chevalier Drovetti », dans *Documenti inediti per servire alla storia dei Musei d'Italia* III, Florence, Rome, 1880, p. 287, n. 53 ; A. FABRETTI, A. ROSSI, R.V. LANZONE, *Regio Museo di Torino. Antichità Egizie* I, Turin, 1882, p. 107, n. 1383.

voyageur de passage, qui la fit transporter à Rome. De là, la statue fut achetée par le comte de Forbin pour la collection du Louvre, terminant ainsi son voyage à Paris en 1828<sup>13</sup>.

Le souvenir de ces statues se retrouve à plusieurs reprises dans les mémoires de Genève. Le récit de Rifaud, comme toujours, ne détaille pas l'état de conservation de l'œuvre<sup>14</sup> :

*(...) il restet encore sur place a Carnak les deux grands colosses an braiche selisauses de 16 pieds de hau dont un est a turin cuici été intacte et leautre un peu (?) jerse y manquant le bout de la mitre oubonet dorus. Seus qui la chetere sur place finira par le casser envoulet lanlever de place (...).*

Nous savons donc, avec certitude, que les importantes fractures à la hauteur des jambes de la statue furent postérieures à la découverte. Rifaud précise que la seule partie abîmée, lorsque la statue émergea du sable, était le couvre-chef.

Dans ses mémoires Rifaud rédige des listes avec une extrême précision, indiquant les informations principales et les coûts de chaque découverte, listes que le chercheur marseillais rédigea, probablement sur la base de textes et de notes conservés dans le temps. Dans une des listes, la statue du Louvre est citée en relation avec le prix fixé avec Drovetti et puis avec celui de la vente<sup>15</sup> : *15. le colosse en breche...10.000*. Et plus loin, à la même page, Rifaud précise le prix auquel il l'a vendue à M. de Locke : *7 v. au (illisible) a M. de Locke...6000*.

D'un point de vue économique, les deux colosses de Séthi trouvés dans la première cour de Karnak furent considérés comme « un partage a part », et c'est Rifaud lui-même qui l'explique<sup>16</sup> :

*(...) qui fut celui quand le colosse fut embarque accord qui avet ete ficxe sur les deux monuments qui formaient un partage a part des autres antiquites qui venet de ramplir le 6 barques expediées sur le nil pour alexandrie (...).*

À cet égard, Rifaud apporte quelques détails<sup>17</sup> :

*(...) au contract conclu signie par moi par m. lebolo et par M. Drovetti d'apres les convantions a retees entre nous trois et fait de comun acord dans mon habitation, le meme contrat me fut retire sans les 24 heurs apres et je fu force de faire la quittance en me fayent extimer le colosse qui merestet a 10.000 piastres du pays tandis que je ne vandit que 5000 a M. Deloche se colosse fut vendu a Rome a M. Lecomte de Forbin jiniore a quel pris et au jour d'hui se trouve dans le Musee Roÿal et giptienne de Louvre tandis que le plus beau et lintact se trouve comme je le dit au Musée de Turin (...).*

13. Ainsi les événements, selon la version des faits écrite par l'historien Jean-Jacques Fiechter : « Rifaud reçut en partage le second colosse en « moins bon état, partie supérieure de l'enseigne, coiffure et mitre offensées ». Manquant d'argent, il le vendit sur place "pour 6000 piastres à M. de Locke", voyageur de passage, qui le fait transporter à Rome. La statue y fut habilement restaurée par ses nouveaux propriétaires, MM. Forestier et Guidi. Quand Champollion apprit, durant son séjour à Turin en décembre 1824, que le pendant de la statue colossale, qu'il venait de tant admirer dans la capitale piémontaise était à vendre, il suggéra au comte de Forbin d'en négocier l'achat avec Guidi, en faveur du Musée royal. Le 1<sup>er</sup> octobre 1825, Champollion était heureux d'annoncer à son frère Champollion-Figeac que Forbin avait décidé d'acheter l'Osymandias pour le Louvre : "Je lui dis qu'il serait bien de l'avoir pour 8000 francs. Quant à moi, je laisse faire. Si on l'a pour ce prix, c'est une bonne chose". Après un marchandage serré, le prix final convenu sera de 6000 francs (Archives du Louvre, lot n. 109 : Acquisition du musée Charles X. Louvre n.24). Le colosse fut alors transporté de Rome à Toulon, en novembre 1827, par Forestier, avant de gagner Paris, en 1828 », J.-J. FIECHTER, *La moisson des dieux*, Paris, 1994, p. 128-129.

14. Bibliothèque de Genève Ms. suppl. 113 f. 73 v°. La statue est également citée dans Ms. suppl. 113 f. 64 v° : *les colosses en breche de 16 pieds de hau dont un se trouve a turin lautre a paris mais suisi fut abime par seus a qui je le vandit (...).*

15. Bibliothèque de Genève Ms. suppl. 112 f. 191.

16. Bibliothèque de Genève Ms. suppl. 112 f. 222 v°.

17. Bibliothèque de Genève Ms. suppl. 113 f. 102.

Très probablement, le consul Bernardino Drovetti voulait augmenter la valeur économique de l'œuvre (par rapport à la statue de Turin qui sera moins bien évaluée) pour laisser le moins de revenu possible à Rifaud.

Dans le *Rapport de la Commission nommée pour l'examen de la collection des dessins de M. Rifaud, sur l'Égypte et la Nubie*, qui se trouve à l'intérieur de la publication préparée par Jean-Jacques Rifaud et intitulée *Tableau de l'Égypte, de la Nubie et des lieux circonvoisins ; ou itinéraire à l'usage des voyageurs qui visitent ces contrées*, ces deux statues jumelles sont mentionnées avec d'autres, parmi lesquelles elles furent trouvées. Nous lisons<sup>18</sup> :

*Un petit temple à la partie nord de la première cour du palais de Karnak, avec deux colosses de 16 pieds d'élévation, accompagnés, chacun, de deux petites<sup>19</sup> statues d'environ 3 pieds de hauteur.*

Le petit temple à la partie nord de la première cour du palais de Karnak est le temple-reposoir que Séthi II fit construire pour accueillir les barques sacrées et qui se trouve dans la grande cour du temple de Karnak.

Les deux statues de Séthi II sont plusieurs fois citées dans les mémoires de Rifaud car, évidemment, il s'agit d'une découverte éclatante, dont le transport n'a pas manqué de susciter des souvenirs. Dans le Ms. suppl. 112 f. 212 v. et f. 213, dans une liste d'œuvres présentées de façon discursive est mentionné « (...) celui en breche seliseise de position de marche 16 pieds du haut (...) », et Rifaud mentionne toute l'attention prêtée au transport des œuvres<sup>20</sup> :

*(...) vous futte aussi temoin de la maniere dont je fit operer le transport et l'embarquement de toutes mes decouvertes a Thebes sans aucun accident ni dangers soit pour les pieces d'antiquites que en vers les hommes que j'ai employes (...)*

Une autre pièce trouvée à Karnak par Rifaud a également rejoint la collection du Louvre. Il s'agit d'un groupe statuaire taillé dans un seul bloc de granite et dont la provenance n'est pas assurée<sup>21</sup> : il représente, côte à côte, trois statues debout, dans une position traditionnelle. Malgré l'absence d'inscriptions, on attribue ce monument à un roi de la XIX<sup>e</sup> dynastie, Ramsès II ou Mérenptah.

Les trois statues, en position frontale, ont été dégagées en fort relief de la plaque dorsale et de la base. Dans une attitude hiératique, se présente au centre Osiris, le corps enveloppé dans un linceul, tenant les sceptres et coiffé de la couronne-*atef*. Horus à tête de faucon et le roi en position symétrique encadrent la divinité. Ces derniers ont le pied gauche en avant, portent le même vêtement (*pagne-shendjyt*) et la même couronne de Haute et Basse-Égypte, posée sur le *némès* pour le roi.

18. J.-J. RIFAUD, *Tableau de l'Égypte, de la Nubie et des lieux circonvoisins ; ou itinéraire à l'usage des voyageurs qui visitent ces contrées*, Paris, 1830, p. 145 et suiv. Le rapport consiste en une liste des sites archéologiques fouillés par Jean-Jacques Rifaud, avec indication sommaire sur les œuvres retrouvées.

19. En ce qui concerne ces statues, leur recherche est aujourd'hui encore difficile. Dans les manuscrits de Rifaud on lit : (...) *ensuite il (Bernardino Drovetti) se reserva les 4 petites statues trouvees une de chaque cotes des deux colosses de 3 pied de hauteur (...)*, Bibliothèque de Genève Ms. suppl. 112 f. 197 v°.

20. Bibliothèque de Genève Ms. suppl. 112 f. 9 v° et Ms. suppl. 112 f. 11. Durant le transport de ces statues colossales se produisit un accident que Rifaud rappelle avec peine et douleur après plusieurs années. D'une façon particulière, à l'intérieur du Ms. suppl. 112 f. 11 et dans les pages suivantes, il associe à ces deux grandes statues le souvenir de l'accident dans lequel six enfants sont morts au même moment que le transport des œuvres qui, dit-il, étaient stockées toutes ensemble à l'entrée du temple de Karnak.

21. Louvre A 12 ; Chr. BARBOTIN, *Les Statues égyptiennes du Nouvel Empire I*, p. 156-157 (93) et II, p. 262-263.

Jusqu'à présent, nous possédions des indications plus ou moins précises sur la provenance de cette œuvre<sup>22</sup> mais désormais nous pouvons attribuer cette statue à l'ensemble des œuvres découvertes par Jean-Jacques Rifaud à Karnak, car on peut la retrouver dans les listes rédigées par l'aventurier marseillais<sup>23</sup> :

*35 un bas relief de granit rose représentant les 3 divinités égyptienne de 18 pounces de hauteur*

De cette œuvre, l'acte d'achat est conservé dans les mémoires de Genève<sup>24</sup> :

*Je declare avoir reçu de M. Rifaud artiste francai un morceau en granit représentant les trois divinités égyptiennes pour etres envoyées a Monsier le Comte de Forbin directeur general des Musées de France le quel M. Rifaud dit les avoir trouves dans les fouilles qui la faites a Carnak pour notre compte que par consequant il lui appartient pour son tiers dont il estime le valeur a mille piastres de 40 paras (...) Karnac le 2 janvier 1819 signe Drovetti.*

Dans la même page manuscrite, quelques lignes plus bas, Rifaud revient sur la triade, en précisant sa destination :

*(...) le bas relief de trois divinités en granit rose se trouvant depose par M. le Comte de Forbin au Louvre on peut le voir.*

Malgré l'absence d'inscriptions, généralement gravées sur la plaque dorsale et sur la base, on reconnaît un roi ramesside, ce qui permet d'attribuer la triade à cette période.

Pour mieux analyser et comprendre les fouilles réalisées en territoire thébain, il est important de considérer les différentes dynamiques en jeu, en particulier sur le plan économique et sur le plan du prestige personnel. Le fait d'avoir été payé pour des œuvres revendues à des prix beaucoup plus élevés en Europe a conduit Jean-Jacques Rifaud à un sentiment de frustration, considérant qu'il a été privé d'importantes sommes d'argent<sup>25</sup>. Ceci parce que, selon ce qu'il écrit, il s'agissait avec Drovetti d'un rapport entre associés d'égale importance<sup>26</sup>. Lui-même évoque des comptes rendus et articles de journaux passés sous ses yeux dans lesquels étaient décrites les collections égyptologiques européennes vendues par Drovetti et en partie constituées par Rifaud, mais sans aucune mention de son nom. Par exemple, pendant son séjour à Marseille, dès son retour d'Égypte, un journal local a rapporté la nouvelle que plusieurs caisses contenant les pièces retrouvées par lui et destinées aux collections parisiennes étaient finalement en Europe. Nous pouvons imaginer avec quelle amertume Rifaud a pu lire ces quelques lignes :

22. É. DELANGE, « Triade de Horus, Osiris et roi », dans Chr. Ziegler (éd.), *Les Pharaons. Catalogue de l'exposition*, Venise, 2002, p. 411, n. 62; Chr. BARBOTIN, *Les Statues égyptiennes du Nouvel Empire I*, p. 156-157 (93).

23. Bibliothèque de Genève Ms. suppl. 112 f. 189 v°. Il faut rappeler que Rifaud trouvera à Karnak une autre triade de granite, maintenant conservée au Musée de Turin (inv. 767); PM II<sup>2</sup>, 1972, p. 215. Les deux œuvres ne peuvent pas être confondues car les figures sont différentes, les unes assises et les autres debout et leur hauteur est considérablement différente.

24. Bibliothèque de Genève Ms. suppl. 112 f. 200 v°.

25. On lit dans Bibliothèque de Genève Ms. suppl. 112 f. 94 v° : (...) *illiaut le courage de mecrore que sa collection d'antiquites ne lui avet randu que tout juste le capital qui lui avait employés (...) je conaissant son avoir delors qui fut nomme Consul en Egÿpte et ancor mieu ses economies (...) je conais les vents qui la faittes le premerier cabinet pour 15.000 f. le second 400.000 le troisieme 150.000 f. insi je demande si M. drovetti avet 700.000 f lors qui vint en Egÿpte (...).*

26. Ainsi en Bibliothèque de Genève Ms. suppl. 112 f. 77. En plusieurs occasions dans ses manuscrits Rifaud appelle Drovetti « mon associé » pour confirmer l'idée de société au pair.

*(...) six grandes voitures de roulage chargées à Marseille viennent de déposer dans la cour du Louvre un grand nombre de caisses contenant un partie de la nouvelle collection des monuments égyptiens dont le roi a ordonné l'acquisition par les fonds de la liste civile collection est le fruit des recherches et des fouilles faites en Égypte par les soins de M. Drovetti Consul General de sa M. (...) on pousse avec activité les travaux dans les salles du rez de chaussée du Musée égyptien où seront réunis les grands monuments de sculpture, tels que sarcophage, bas-reliefs (...)*<sup>27</sup>.

Nous pouvons supposer que la vie difficile, les privations, l'attention nécessaire vis-à-vis des Égyptiens - prêts à n'importe quelle vente - licite ou illicite -, les réciproques incompréhensions, peuvent avoir rendu son rapport au travail malsain et épuisant en très peu de temps. Rifaud dans ses mémoires se reconnaît un caractère endurci par les difficultés<sup>28</sup> : « (...) quel mon temperament setet abitude a toutes le privations de la vie animale », énumérant même les blessures<sup>29</sup> reçues à la tête en Nubie, aux jambes en Libye, aux bras à Tanis.

Poursuivre l'analyse et l'étude du Fonds Rifaud permettra dorénavant de resituer dans leur contexte général les données partielles, fournies par d'autres archives et sources d'information. Dans les mémoires de Rifaud se cachent des indications qui permettront, une fois complètement achevé le travail de recherche sur toutes les œuvres dont il témoigne, d'identifier non seulement celles trouvées par lui mais aussi celles qu'il a vues, et de redéfinir, enrichir et préciser l'histoire de la naissance de l'égyptologie. Il s'agit d'un fonds de documents d'une extrême importance qui doit être comparé et lié à d'autres ensembles archivistiques se trouvant disséminés un peu partout en Europe.

27. Bibliothèque de Genève Ms. suppl. 112 f. 8 v° et f. 9. La date de l'article de journal est rapportée : il s'agit du 28 mars 1828.

28. Bibliothèque de Genève Ms. suppl. 112 f. 8.

29. Bibliothèque de Genève Ms. suppl. 112 f. 79 v°.